

• **Faute de moyens et de soutiens, les internats ferment les uns après les autres.**

• **Ils répondent pourtant à des enjeux sociaux qui bénéficient aux services de l'Aide à la jeunesse.**

• **A Namur, l'internat Asty-Moulin rassemble un public très varié en plein cœur de la ville.**

Les internats n'ont jamais été si peu nombreux

Aucune volonté politique ne se dessine pour leur venir en aide

C'est presque sur la pointe des pieds qu'ils s'effacent du paysage scolaire belge et emmènent avec eux le souvenir des alcôves, des réfectoires uniformes et des couloirs infinis. Ils ont beau avoir changé et bouleversé leurs habitudes, les internats sont bien devenus une espèce en voie de disparition.

D'une régularité implacable, les chiffres en témoignent les premiers. Alors que la Belgique francophone ne comptait déjà plus que 16 000 internes en 1990, elle en accueillait moins de 9 000 en 2015. De même, alors que l'enseignement chapeautait 350 internats francophones en 1980, il n'en reste plus que 150 aujourd'hui (dont 45 pour le réseau libre qui enregistre les plus grandes pertes).

Si ces chiffres n'ont jamais été aussi bas, ils ne pourront d'ailleurs que décroître puisque, jusqu'à nouvel ordre, aucun budget ne peut être alloué à la création d'une nouvelle structure. Un internat qui ferme est donc un internat qui disparaît.

Des problèmes de financement

La principale raison qui explique ces fermetures est financière et touche spécifiquement l'enseignement libre.

Écartés de la réforme du Pacte scolaire en 1959, les internats du libre n'ont jamais bénéficié du financement délivré à ceux de l'officiel. Aujourd'hui encore, la différence est très importante, souligne Bernard Delcroix, responsable de la cellule internats auprès du Secrétariat général de l'enseignement catholique (Segec). *"Le forfait de base est très bas. Un internat ne bénéficie que de 21 800 euros par an, et de 545 euros par interne. De plus, au contraire des internats de l'officiel, nous ne recevons aucune subvention pour l'entretien des bâtiments, pour le person-*

nel éducatif, l'encadrement ou l'équipement de nos locaux."

Si les frais d'inscription peuvent être deux fois plus élevés dans le libre (voir ci-contre), si la créativité, les dons et le bénévolat sont au rendez-vous, les rentrées financières ne suffisent plus pour répondre aux normes d'hygiène ou de sécurité de plus en plus sévères.

Au-delà du réseau libre, aucun plan d'investissement n'existe non plus pour soutenir les internats de l'officiel qui évitent désormais de se projeter trop loin dans l'avenir.

Aucune volonté politique

Du côté politique, la Fédération Wallonie-Bruxelles, tenaillée par les contraintes budgétaires, ne compte pas bouleverser ses plans. Pas un mot n'est consacré aux internats dans le Pacte pour un enseignement d'excellence, et la ministre de l'Éducation Marie-Martine Schyns (CDH) ne peut que constater les fermetures qui s'enchaînent.

Devant le Parlement de la Fédération, en juin dernier, elle notait d'ailleurs qu'aucune étude scientifique n'existait pour comprendre ces fermetures, mais que le souci d'indépendance de la jeunesse expliquait sans doute la moindre fréquentation des internats, et que la généralisation des écoles des devoirs ou des services d'accrochage scolaire les rendait moins indispensables qu'avant pour les adolescents désireux de recevoir un encadrement parascolaire spécifique.

Une demande minimale

Pour autant, sur le terrain, on tient à sou-

ligner la valeur ajoutée des internats (voir ci-contre), et on refuse de voir leur déclin comme étant inéluctable. Dans certaines régions, à l'instar de la province du Luxembourg par exemple, les demandes sont même reparties à la hausse ces dernières années. Globalement, estime le secteur, on serait dans un cercle vicieux : les familles auraient moins le réflexe des internats parce que l'offre diminue. Bernard Delcroix reconnaît de son côté qu'ils ne correspondent plus tout à fait à la culture éducative d'aujourd'hui, et que cela peut expliquer leur moindre fréquentation. Mais il

reste persuadé qu'un nombre minimal d'inscriptions se maintiendra, tant de nombreux élèves restent demandeurs d'un cadre collectif et rassurant.

Un atout réel pour l'Aide à la jeunesse

Fidèle d'ailleurs aux internats, l'Aide à la jeunesse leur fait encore très largement appel. Si cela est plus méconnu, celle-ci, en manque de places dans ses institutions, confie 1 500 jeunes par an aux internats, reconnaît le cabinet du ministre de l'Aide à la jeunesse Rachid Madrane (PS).

"Les internats jouent un rôle important en la matière", confirme Pascal Mabilie, administrateur de l'internat annexé à l'Athénée royal de Bouillon-Paliseul. *"Si les familles avaient d'ailleurs le réflexe de confier plus rapidement des jeunes en difficulté ou en décrochage aux internats, un grand nombre d'entre eux ne devrait jamais passer par l'aide à la jeunesse",* assure-t-il.

Bosco d'Otreppe

9 000

INTERNES

En 2015, l'enseignement francophone ne comptait plus que 9 000 élèves inscrits dans un internat. Ils étaient le double trente ans auparavant. Le nombre des internats a d'ailleurs diminué de moitié en autant de temps.



Épinglé

Le coût des internats

Critères. Les frais d'inscription dans un internat sont rigoureusement fixés par la loi et varient en fonction du niveau de scolarité et du réseau. Dans l'enseignement officiel, le coût annuel est de 1943 euros pour un élève du primaire, et de 2248 euros pour un élève du secondaire.

Réseau libre. Dans le réseau libre, les tarifs annuels peuvent être plus importants, mais ne peuvent jamais dépasser le double des prix fixés pour l'officiel. En moyenne, les internats du libre demandent 3200 euros par an aux parents, précise Bernard Delcroix.